

République française

Département de l'Hérault

2019_05_07 03

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 05 juillet 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/06/2019

Présents : 20

Dont Présents non votants :0

L'an deux mille dix-neuf et le cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Votants: 20

Représentés : 0

<u>Présents</u>: Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine

Pour: 20

REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Philippe VIDAL

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO,

Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL

Absents:

Objet: Décision Modificative n° 3

Afin d'ajuster les comptes, suite au trop perçu à rembourser dans le cadre du TEPCV, il convient d'approuver la décision modificative suivante :

П	N۱	/EST	ISSE	MENT	
---	----	------	------	------	--

THE PERSON NAMED IN COLUMN NAM		32 370.00	RECETTES
6718	Autres charges exceptionnelles gestion		
001	Mandats annulés (exercices antérieurs)		32 370.00
			02 37 0.00

TOTAL:

32 370.00

Le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à voter les transferts de crédits indiqués, ci-dessus, et à signer

32 370.00

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré le Comité Syndical autorise le Président à transférer les crédits et à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Fait à Cessenon-sur-Orb le 5 juillet 2019

tous documents relevant de cette décision.

Le Président, Jean ARCAS



Sous Préfecture de Béziers (Hérault) Date de réception de l'AR: 08/07/2019 034-253403554-20190705-2019_05_07_03-DE